

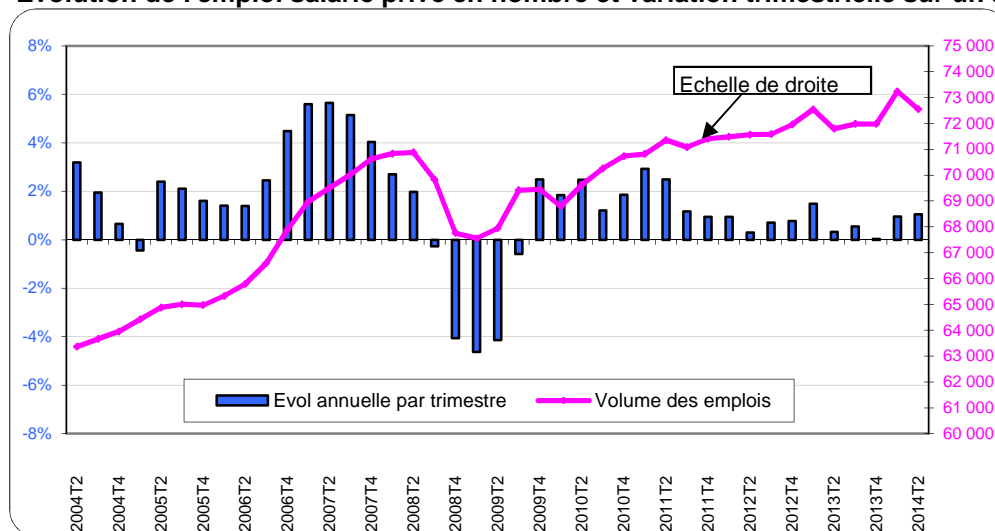
EMPLOI - MARCHÉ DU TRAVAIL

Deuxième trimestre 2014

Au deuxième trimestre 2014, l'emploi salarié privé progresse sur un an de 1,1% en Guadeloupe (il augmentait de 0,4% au premier trimestre 2014). Le nombre de contrats signés en intérim diminue de 28,4% alors que le volume d'emploi correspondant (Equivalent Emplois Temps Plein (EETP)) est en baisse de 32,5%. Les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) diminuent de 9,5% par rapport au deuxième trimestre 2013. Le nombre d'offres d'emploi collectées est en hausse de 20,8% sur un an. Le nombre d'offres durables (6 mois et plus) est en hausse de 21,3% et le nombre d'offres non durables (durée inférieure à 6 mois) augmente de 20,4%. Au deuxième trimestre 2014, 417 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi (+9,7% sur un an). Le nombre de ruptures conventionnelles homologuées par la Dieccte Guadeloupe atteint 498 (+28,4% sur un an). La demande d'emploi de catégorie A augmente de 1,2% à 60 820 demandes. Pour les plus jeunes (les moins de 25 ans), il y a une baisse de 7,1%. Pour les plus âgés (50 ans et plus), la hausse atteint 12,8%.

Avertissement : Toutes les évolutions sont mesurées en glissement annuel (comparaison d'un trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente). *Remarque* : les chiffres concernant l'emploi sont susceptibles d'être modifiés.

Evolution de l'emploi salarié privé en nombre et variation trimestrielle sur un an (cvs)



Source: ACOSS-CGSS

Au deuxième trimestre 2014, le secteur privé emploie 72 546 salariés en Guadeloupe en données corrigées des variations saisonnières (cvs). L'emploi salarié privé progresse de 1,1% sur un an alors qu'il était en hausse de 0,4% au premier trimestre 2014. Depuis le troisième trimestre 2011, la croissance des effectifs, bien que positive, est modérée et reste en-deçà de celle observée en 2010-2011, après le creux de 2009.

Note de lecture :
Echelle de droite : courbe en niveau (trimestriel),
Echelle de gauche : Evolution trimestrielle en glissement annuel.

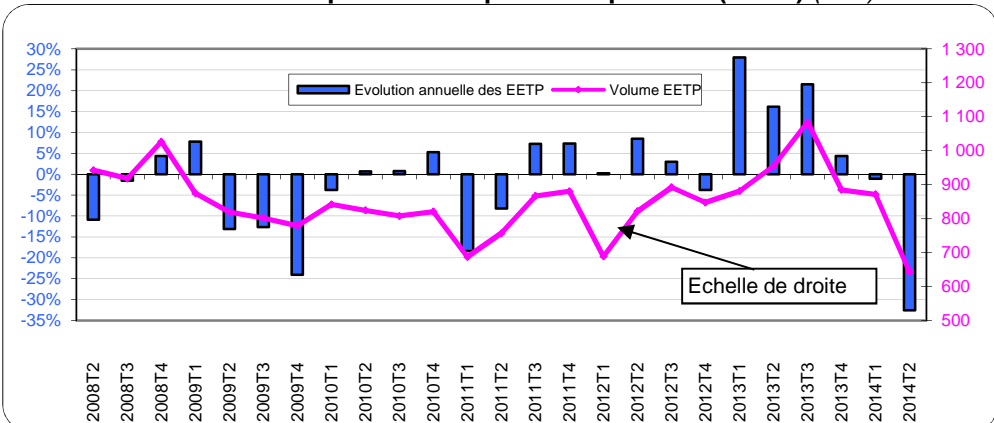
Emploi salarié privé et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

Secteurs d'activités (NACE 17)	2014T2	2014T1	2014T2	2014T1	2013T4	2013T3
AZ : Agriculture	1 616	0,8%	-3,6%	1,7%	-1,1%	
C1-DE : Total industrie	8 102	0,9%	-0,6%	1,1%	1,5%	
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2 624	2,5%	-1,1%	-0,8%	2,8%	
C2 : Cokéfaction et raffinage	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
C3 : Fabrication d'équip. électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	233	-2,8%	-7,9%	5,5%	-2,9%	
C4 : Fabrication de matériels de transport	33	145,8%	75,6%	20,3%	-1,3%	
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	3 039	-0,3%	-1,7%	1,3%	1,7%	
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2 173	0,1%	2,0%	2,5%	0,1%	
FZ : Construction	5 901	-3,2%	-3,7%	-1,2%	0,3%	
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	14 102	-0,9%	-0,7%	-0,8%	-0,3%	
HZ-RU : Total Autres services	42 822	2,4%	1,7%	0,3%	0,9%	
HZ : Transports et entreposage	5 602	-0,5%	-2,2%	-1,3%	-0,7%	
IZ : Hébergement et restauration	4 236	-1,1%	1,2%	-1,3%	-1,4%	
JZ : Information et communication	2 255	0,3%	-1,7%	0,4%	3,1%	
KZ : Activités financières et d'assurance	3 256	-2,2%	-2,6%	-2,1%	-2,0%	
LZ : Activités immobilières	625	-6,2%	-9,0%	-4,2%	3,3%	
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	10 487	4,8%	4,4%	2,4%	2,4%	
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	11 958	3,2%	1,7%	0,6%	2,3%	
RU : Autres activités de services	4 403	8,8%	7,7%	0,3%	-1,5%	
Ensemble des secteurs	72 546	1,1%	0,4%	0,1%	0,6%	

Source : ACOSS-CGSS - Note de lecture : les évolutions trimestrielles en glissement annuel en vert > 0, en rouge < 0 et en noir = 0

Les plus fortes progressions au premier trimestre 2014 s'observent dans les services (+2,4%) dont en particulier les autres activités de service (+8,8%), les activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (+4,8%), ainsi que dans le secteur des services aux entreprises (+3,2%). L'industrie est en progression (+0,9%) et profite de la hausse dans les industries agro-alimentaires (C1) liée notamment à la campagne sucrière. La construction est en baisse de 3,2%, ainsi que le commerce , réparation d'automobiles et de motocycles (-0,9%). Remarque : certains secteurs à faibles effectifs peuvent présenter des évolutions fortes mais pas toujours significatives (exemple fabrication de matériel de transport (+145,8% mais 33 salariés seulement).

Intérim : évolution de l'Equivalent Emplois Temps Plein (EETP) (brut)



Source : Dares, traitement ESE - Remarque : les données ont été lissées en 2009 et 2010 pour tenir compte des effets de la crise de 2009 et de son contrecoup en 2010. De trop fortes évolutions sur 2009-2010 rendaient le graphique illisible et les petites évolutions ne se voyaient pas.

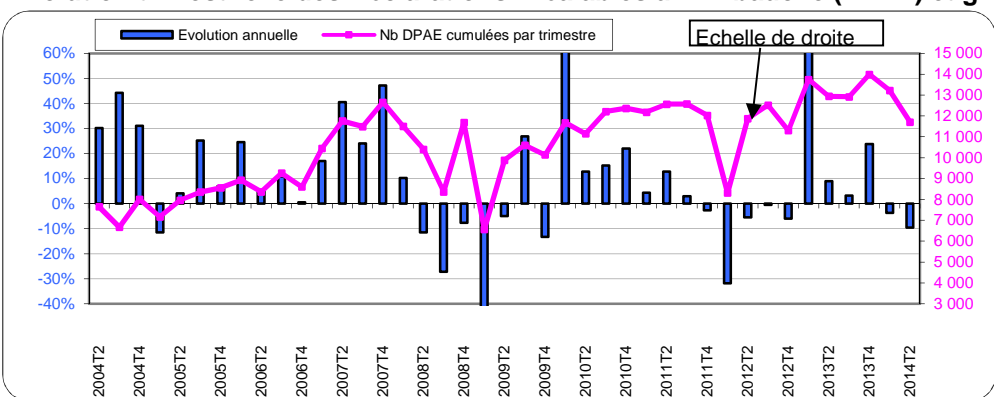
Au deuxième trimestre 2014, 3 549 contrats d'intérim ont été signés en Guadeloupe, ce qui représente 644 Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP). Le nombre de missions d'intérim diminue de 28,4% sur un an (+7,8% au premier trimestre 2014). L'Equivalent Emplois à Temps Plein diminue de 32,5% (-1,1% au premier trimestre 2014). La durée moyenne des missions achevées s'élève à 2,3 semaines sur le trimestre (2,3 semaines également au deuxième trimestre 2013).

L'intérim sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2014T2	2014T2	2014T1	2013T4	2013T3
Nbre de contrats d'intérim	3 549	-28,4%	7,8%	9,8%	4,9%
EETP	644	-32,5%	-1,1%	4,4%	21,5%

Source : Dares, traitement ESE

Evolution trimestrielle des Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) et glissement annuel (cvs)



Source : ACOSS-CGSS

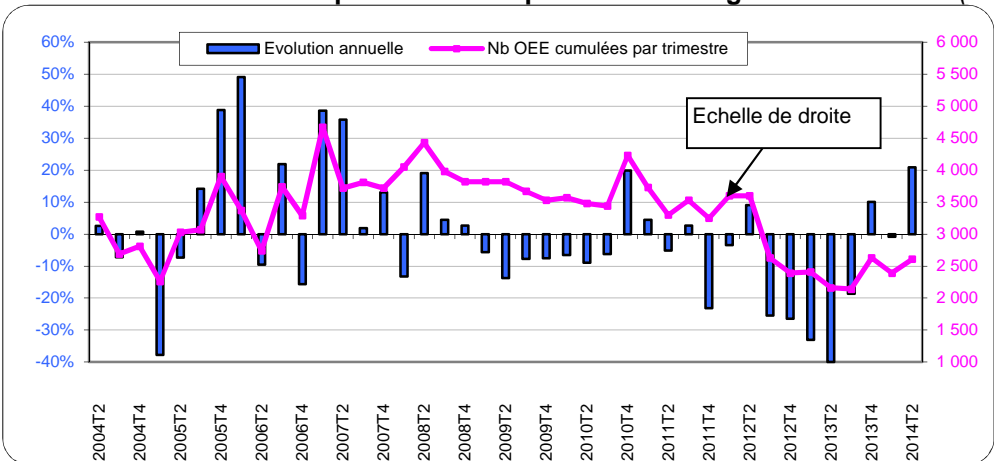
Au deuxième trimestre 2014, les employeurs ont transmis 11 705 Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), soit une baisse de 9,5% sur un an. Les DPAE longues (durée d'embauche supérieure à un mois) représentent 48,4% des DPAE et sont en baisse de 6,2% au deuxième trimestre 2014 (en baisse de 3,3% au premier trimestre 2014). Les DPAE courtes (durée d'embauche inférieure à un mois) représentent 51,6% des DPAE et sont en baisse de 12,4% (-1,1% au premier trimestre 2014).

Nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2014T2	2014T2	2014T1	2013T4	2013T3
DPAE Longues	5 667	-6,2%	-3,3%	14,2%	0,9%
dont CDD (plus d'un mois)	3 624	-9,7%	-7,4%	19,9%	-2,9%
dont CDI	2 043	0,8%	4,7%	3,8%	7,9%
DPAE courtes (mois d'un mois)	6 038	-12,4%	-1,1%	34,0%	5,9%
Moins de 20 salariés	5 334	-8,8%	4,8%	25,8%	0,9%
20 salariés et plus	6 371	-10,1%	-7,6%	22,9%	5,6%
Total DPAE (hors intérim)	11 705	-9,5%	-2,1%	24,3%	3,5%

Les intentions d'embauche dans les établissements de 20 salariés et plus enregistrent une baisse plus forte des effectifs (-10,1%) que dans les établissements de moins de 20 salariés (-8,8%).

Evolution des offres d'emploi collectées par trimestre et glissement annuel (cvs)



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Source : ACOSS-CGSS

Les offres d'emploi collectées sont en hausse de 20,8% au deuxième trimestre 2014 sur un an (-0,8% au premier trimestre). Pendant cette période, 2 610 offres d'emploi ont été collectées par Pôle emploi. Les offres durables (6 mois et plus) sont en hausse de 21,3% (+26,2% au premier trimestre). Les offres non durables (durée inférieure à 6 mois) sont en hausse de 20,4% (une baisse de 22,4% avait été constatée au premier trimestre sur un an).

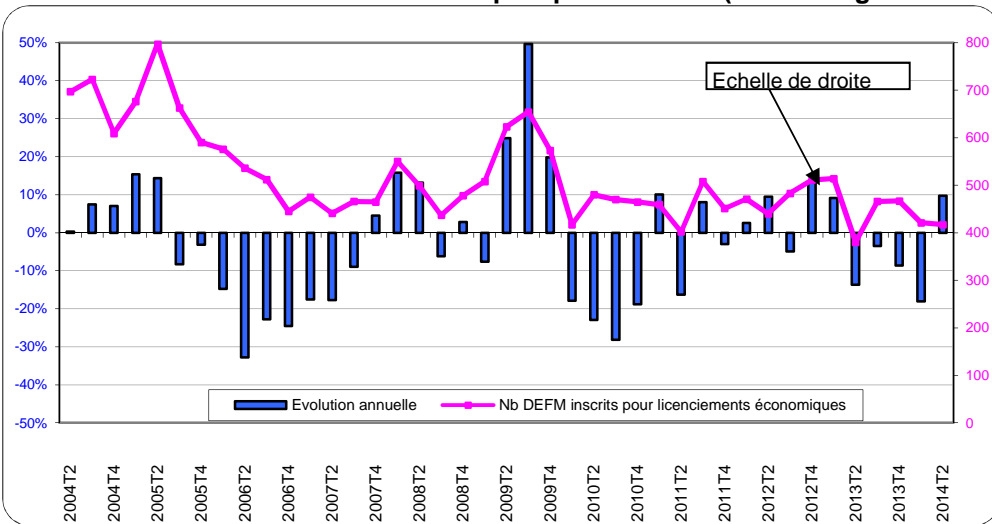
Les offres d'emploi sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2014T2	2014T2	2014T1	2013T4	2013T3
offres durables	1 310	21,3%	26,2%	64,7%	30,9%
offres non durables	1 300	20,4%	-22,4%	-21,1%	-46,7%
Ensemble	2 610	20,8%	-0,8%	10,3%	-18,5%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Depuis fin 2008, l'évolution des offres d'emploi est plutôt négative après une période 2006-2008 qui fut plus favorable.

Evolution des licenciements économiques par trimestre (niveau et glissement annuel) - (Brut)



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

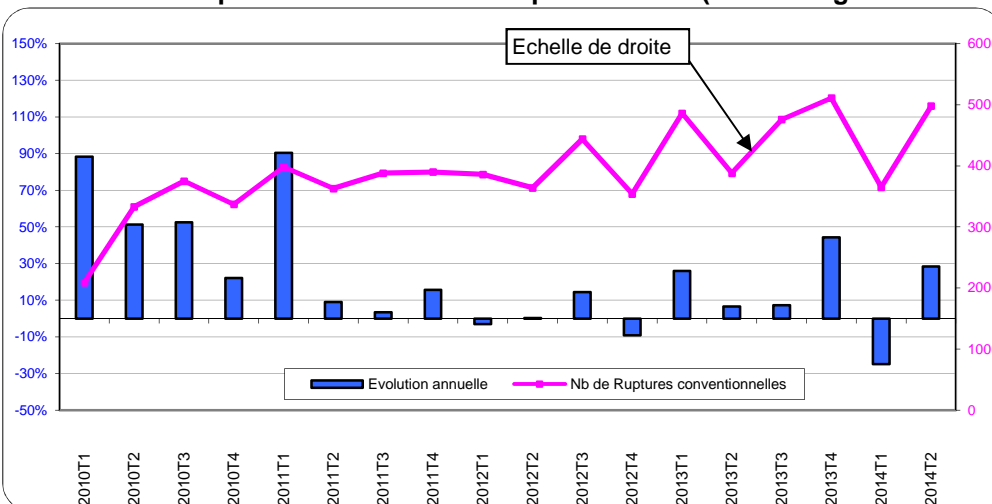
Au deuxième trimestre 2014, 417 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi (+9,7% par rapport au deuxième trimestre 2013). Le niveau des licenciements économiques est moins élevé depuis le deuxième trimestre de l'année 2013 qu'il ne l'était pendant la période précédente, de fin 2011 à début 2013.

Licenciements économiques sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2014T2	2014T2	2014T1	2013T4	2013T3
Nombre licenciements éco	417	9,7%	-18,1%	-8,6%	-3,5%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Evolution des ruptures conventionnelles par trimestre (niveau et glissement annuel)



Source : Dieccte Guadeloupe, traitement ESE

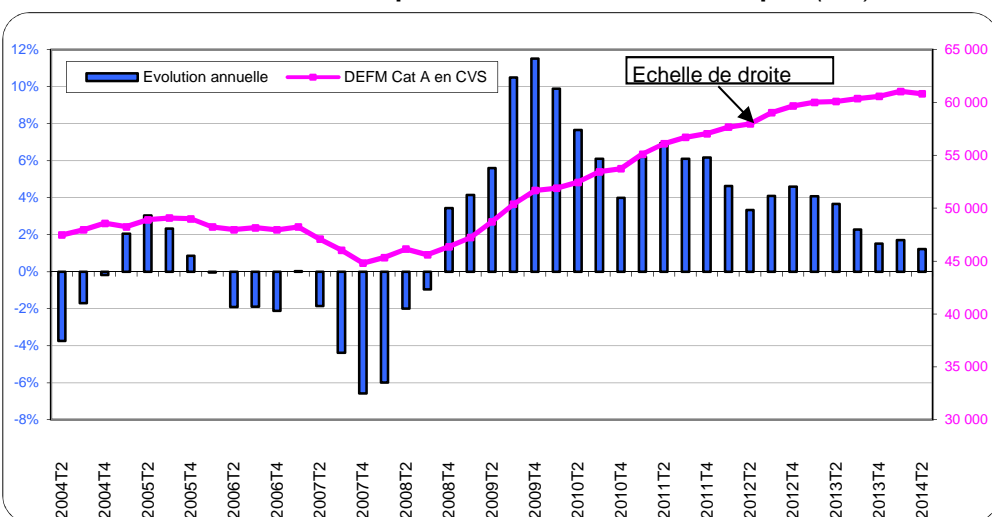
Au deuxième trimestre 2014, 498 ruptures conventionnelles ont été homologuées par la Dieccte de Guadeloupe. Ce nombre augmente de 28,4% par rapport au deuxième trimestre 2013 où 380 ruptures avaient été homologuées. Au premier trimestre 2014, le nombre de ruptures était en baisse de 24,9% (rapporté au premier trimestre 2013). Le flux des ruptures conventionnelles a connu une progression forte et régulière dans la foulée de la création de cette mesure en septembre 2008. Les évolutions ont d'abord été très fortes et sont nettement moindres depuis juin 2011 même si elles peuvent être encore très marquées à l'occasion.

Ruptures conventionnelles sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2014T2	2014T2	2014T1	2013T4	2013T3
Nombre de ruptures	498	28,4%	-24,9%	44,4%	7,2%

Source : Dieccte Guadeloupe, traitement ESE

Evolution de la Demande d'emploi en fin de mois à Pôle emploi (cvs)



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Au deuxième trimestre 2014, 60 820 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (cvs). Ce nombre augmente de 1,2% par rapport au deuxième trimestre 2013. Au premier trimestre 2014, la hausse atteignait 1,7% (rapportée au premier trimestre 2014). Depuis fin 2008, la croissance de la DEFM est nettement supérieure à zéro, ce qui se traduit par une forte hausse de la DEFM en niveau. Les hausses trimestrielles en pourcentage ont néanmoins tendance à ralentir depuis "leurs plus hauts" autour de 12,0% au premier trimestre 2010.

La DEFM catégorie A sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2014T2	2014T2	2014T1	2013T4	2013T3
Hommes	26 400	2,8%	3,3%	3,8%	4,4%
Femmes	34 420	0,1%	0,4%	-0,3%	0,7%
Moins 25 ans	7 740	-7,1%	-4,9%	-0,5%	0,5%
25 à 49 ans	37 550	-1,2%	-0,9%	-2,1%	-1,1%
50 ans et +	15 530	12,8%	13,1%	13,4%	13,8%
Ensemble	60 820	1,2%	1,6%	1,4%	2,3%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Au deuxième trimestre 2014, le nombre de jeunes de moins de 25 ans, est en baisse de 7,1% par rapport au même trimestre de 2013. Pour les plus âgés (50 ans et plus), l'augmentation sur un an atteint 12,8% au deuxième trimestre 2014 et 13,1% au premier trimestre 2014.

Définitions

Emploi

Les employeurs du régime général déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) sur lesquels ils portent leurs effectifs salariés. Cette déclaration est mensuelle si leur effectif est supérieur à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil. L'effectif salarié Urssaf est un effectif en fin de trimestre ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Accoss. Le champ "Privé" couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les activités agricoles sont prises en compte de façon marginale en France hexagonale, où elles relèvent de la compétence de la Mutualité sociale agricole (MSA). Par contre, le dénombrement des salariés agricoles est exhaustif dans les DOM, car les CGSS y assurent les missions des caisses de la MSA.

Intérim

Chaque mois depuis 1995, les agences de travail temporaire transmettent à Pôle emploi un relevé des missions d'intérim réalisées. La DARES produit notamment le nombre de contrats d'intérim commencés dans le mois, le trimestre ou l'année et calcule les Equivalents Emplois à Temps Plein (EETP) ainsi que la durée moyenne des missions achevées au cours de la période (mois, trimestre, année).

Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP) au cours d'une période : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées de la période. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année.

Déclaration Préalable à l'embauche (DPAE)

- La DPAE permet à l'employeur d'effectuer l'ensemble des formalités obligatoires liées à l'embauche. La DPAE est remplie par l'employeur et adressée à la CGSS (quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail) au plus tôt huit jours avant l'embauche et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. C'est une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme.

- Le champ couvert : Ces données utilisées concernent l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim) et le secteur public (agents non fonctionnaires).

- Définition : Les déclarations d'embauche de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Rupture conventionnelle

C'est une procédure qui permet à l'employeur et au salarié de convenir en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie. Cette rupture résulte d'une convention signée par les parties au contrat, c'est-à-dire l'employeur et le salarié.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi.

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELOUPE

Direction : Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.80.50.00

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud, Lot n°13 - Z.I de Jarry, 97122 Baie-Mahault
Téléphone : 05.90.83.10.34 Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint-Martin :

20, rue de Galisbay, 97150 Marigot - Saint-Martin
Téléphone : 05.90.29.02.25, Télécopie : 05.90.29.18.73

Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard
97100 Basse-Terre
Téléphone : 05.90.99.35.99 Télécopie : 05.90.81.60.05

Bureau des Abyes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoire-Dothémare
97139 Les Abyes
Téléphone : 05.90.21.38.21 Télécopie : 05.90.90.28.95
Rédaction service ESE (Etudes, Statistique et évaluation) de la Dieccte
[Courriel : dd-971.statistiques@dieccte.gouv.fr](mailto:dd-971.statistiques@dieccte.gouv.fr)

Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe (CGSS)

Direction du recouvrement

Quartier de l'Hôtel de ville
BP 486
97159 Pointe à Pitre cedex
Téléphone : 05.90.90.57.09
Courriel : stats.cgssdom@urssaf.fr

Date de publication : septembre 2014

